



Question orale de M. TOJEROW : L'arrêt du 37 – direction Albert – au square des Héros.

M. Tojerow a été interpellé par plusieurs usagers ucclois de la STIB à propos de l'arrêt du 37 en direction de la station Albert, situé au square des Héros sur l'avenue Brugmann, le long d'un trottoir étroit.

Il s' situait auparavant dans le bas du square, au même endroit que pour les bus 38 et 41.

Désormais, il n'y a plus d'abribus pour s'abriter ou s'asseoir, ni de panneau d'indication des temps d'arrivée. De plus, le croisement avec une poussette ou des PMR est impossible et l'éclairage est faible.

Cet arrêt est très fréquenté aux heures de sortie des écoles.

Une habitante a interpellé la STIB, qui l'a renvoyée vers la commune en tant que gestionnaire de voirie.

Des aménagements sont-ils prévus ? Si ceux-ci n'incombent pas à la commune, une démarche peut-elle être entreprise auprès de la STIB et du gestionnaire de voirie ?

M. l'Echevin Wyngaard partage le point de vue de M. Tojerow : les conditions dans lesquelles les utilisateurs du bus 37 doivent descendre au square des Héros sont loin d'être idéales.

Il y a en réalité deux arrêts du bus 37 : le premier se situe au débouché de l'avenue De Fré avant le square des Héros et le second, auquel M. Tojerow fait référence, se situe sur l'avenue Brugmann à hauteur de l'arrêt de tram et sur le trottoir à droite.

Ces deux arrêts ne sont pas très confortables. Le premier présente néanmoins l'avantage d'être très proche de la correspondance du tram ; le second, dont le trottoir est plus large, est plus éloigné.

En raison de l'occupation de l'espace par les bus 38 et 41 qui sont en position d'attente au square des Héros, les bus 37 qui arrivent ne parviennent pas à s'insérer et leurs usagers sont contraints à s'aventurer sur la voirie pour passer entre les bus en attente.

Cette situation a amené la STIB à relocaliser les arrêts. Un arrêt à hauteur de l'arrêt des trams 4 et 92 pouvait apparaître comme une alternative crédible mais le problème de giration est tel que cette option n'est pas envisageable.

La seule solution consiste à rendre ces arrêts plus confortables. Vu que les avenues De Fré et Brugmann relèvent de la Région et que les travaux éventuels doivent être réalisés par Bruxelles-Mobilité, le Collège s'engage solennellement à envoyer un courrier officiel à Bruxelles-Mobilité pour solliciter des aménagements en ce sens.